

## COMMISSION UNIVERSITAIRE DE CLASSEMENT

La Commission universitaire de classement est compétente pour toutes les candidatures à une nomination sur chaire non-profilée.

A l'exception du Président (ex-officio), les membres de la Commission universitaire de classement sont nommés pour trois ans. Après un premier terme de trois ans, la Rectrice veille annuellement au renouvellement partiel d'un tiers des membres.

### Composition pour l'année 2026<sup>1</sup>

<b>Vice-Rectrice à la politique académique en charge de la politique de diversité et de genre</b>	Isabelle Meuret, Présidente
<b>Membres du corps académique définitif désignés par le Conseil académique sur proposition du Recteur :</b>	Julie Bertels
	Ramona Coman
	Philippe De Brabanter
	Jean-François Flot, Vice-Président
	Véronique Kruys
	Laura Lopez Honorez
	Jérémie Roland
	Laurence Rongy
<b>Membres extérieurs à l'ULB choisis par les membres précédents</b>	Silvia Fre
	Hugues Goosse
	Diane Roman
	René Vermeir

---

<sup>1</sup> Conseil académique du 26 janvier 2026.